

Majeure en design graphique - 6745

RESPONSABLE :

Gatineau

Madeleine Stratford

Responsable de programme d'études de premier cycle

Téléphone : 819 773-1830 poste 1830
Sans frais : 1 800 567-1283 poste 1830
Courriel : emi@uqo.ca

SCOLARITÉ :

60 crédits, Premier cycle

GRADE :

Bachelier ès arts

OBJECTIFS :

La majeure en design graphique vise à former des concepteurs graphiques imaginatifs et compétents, possédant des aptitudes pour l'analyse, la conceptualisation et la réalisation de projets. Cette formation favorise l'acquisition d'une solide culture du domaine par l'approfondissement des fondements pratiques, du processus conceptuel et de la méthodologie de production. Elle s'adresse aux créateurs passionnés qui sont intéressés à se spécialiser dans les différents champs professionnels liés au design graphique.

Dans cette formation, l'accent est mis sur la capacité des étudiants à produire et transmettre un contenu, qu'il s'agisse d'une commande ou d'une problématique dans laquelle ceux-ci veulent s'investir. Pour ce faire, l'étudiant aura à utiliser les outils graphiques traditionnels, numériques et hybrides, en vue de matérialiser différents documents et projets. L'aspect multidisciplinaire de l'École permet également aux étudiants de confronter le design graphique à d'autres formes de création, afin de reconnaître sa spécificité en tant que médium de communication capable de se nourrir des autres arts. La spécialisation en design graphique de l'ÉMI offre non seulement une formation complète et articulée, qui prépare les étudiants au marché du travail actuel, mais également une approche interdisciplinaire qui permet à ceux-ci d'étendre leur rôle au sein de la profession.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TC	✓		
	TP	✓		

TC : Temps complet
TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

DEC dans un domaine des arts: Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation préuniversitaire ou technique dans le domaine des arts, dans une discipline connexe ou l'équivalent.

DEC dans un domaine autre que les arts: Le candidat titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation préuniversitaire ou technique dans un domaine autre que celui des arts doit soumettre un portfolio adapté aux exigences de la majeure.

Les candidats admissibles sur présentation d'un portfolio doivent respecter les normes suivantes :

Le portfolio doit comporter 10 éléments en lien avec la discipline du programme sélectionné. Les éléments présentés peuvent être des recherches personnelles, des réalisations ou des travaux académiques, tels que : images d'œuvres, images de dessins, vidéos, productions multimédias, concepts de design graphique, etc. Ces travaux peuvent être présentés soit par un portfolio matériel (cartable) ou par fichiers numériques. Pour un dépôt sous forme numérique, nous acceptons les fichiers PDF optimisés en taille réduite (MAXIMUM 20 MO pour un fichier qui rassemble les documents présentés), le fichiers JPG (maximum 5 MO par fichier). Ces fichiers numériques peuvent être transmis par clé USB ou par courriel. Aucun CD ou DVD ne sera accepté. Dans tous les cas, veuillez vérifier que vos liens et fichiers sont fonctionnels.

Les éléments doivent être respectivement identifiés, numérotés et accompagnés

d'une fiche descriptive en fichier Word (titres, techniques, dimensions, années). Les portfolios seront retournés après l'étude des demandes d'admission.

Toutes les candidates et candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du MELs pour l'admission aux études universitaires ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

Base études universitaires

Avoir réussi dix (10) cours de niveau universitaire, soit 30 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Le candidat ayant étudié dans un domaine autre que celui des arts doit présenter un portfolio adapté aux exigences de la majeure.

Les candidats admissibles sur présentation d'un portfolio doivent respecter les normes suivantes :

Le portfolio doit comporter 10 éléments en lien avec la discipline du programme sélectionné. Les éléments présentés peuvent être des recherches personnelles, des réalisations ou des travaux académiques, tels que : images d'œuvres, images de dessins, vidéos, productions multimédias, concepts de design graphique, etc. Ces travaux peuvent être présentés soit par un portfolio matériel (cartable) ou par fichiers numériques. Pour un dépôt sous forme numérique, nous acceptons les fichiers PDF optimisés en taille réduite (MAXIMUM 20 MO pour un fichier qui rassemble les documents présentés), le fichiers JPG (maximum 5 MO par fichier). Ces fichiers numériques peuvent être transmis par clé USB ou par courriel. Aucun CD ou DVD ne sera accepté. Dans tous les cas, veuillez vérifier que vos liens et fichiers sont fonctionnels.

Les éléments doivent être respectivement identifiés, numérotés et accompagnés d'une fiche descriptive en fichier Word (titres, techniques, dimensions, années). Les portfolios seront retournés après l'étude des demandes d'admission.

Toutes les candidates et candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du MELs pour l'admission aux études universitaires ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

Base adulte

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir acquis une expérience dans le domaine de la mineure choisie, soutenue par un curriculum vitae détaillé et un portfolio adapté aux exigences de la majeure.

Les candidats admissibles sur présentation d'un portfolio doivent respecter les normes suivantes :

Le portfolio doit comporter 10 éléments en lien avec la discipline du programme sélectionné. Les éléments présentés peuvent être des recherches personnelles, des réalisations ou des travaux académiques, tels que : images d'œuvres, images de dessins, vidéos, productions multimédias, concepts de design graphique, etc. Ces travaux peuvent être présentés soit par un portfolio matériel (cartable) ou par fichiers numériques. Pour un dépôt sous forme numérique, nous acceptons les fichiers PDF optimisés en taille réduite (MAXIMUM 20 MO pour un fichier qui rassemble les documents présentés), le fichiers JPG (maximum 5 MO par fichier). Ces fichiers numériques peuvent être transmis par clé USB ou par courriel. Aucun CD ou DVD ne sera accepté. Dans tous les cas, veuillez vérifier que vos liens et fichiers sont fonctionnels.

Les éléments doivent être respectivement identifiés, numérotés et accompagnés d'une fiche descriptive en fichier Word (titres, techniques, dimensions, années). Les portfolios seront retournés après l'étude des demandes d'admission.

Toutes les candidates et candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du MELs pour l'admission aux études universitaires ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les

personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

PLAN DE FORMATION :

Trimestre 1 - AUTOMNE

DEG1143	Typo 1 : bases
ARI1033	Logiciels graphiques
DEG1003	Fondements pratiques
ARI1003	Dessin d'observation
ARP1021	Introduction au programme

Trimestre 2 - HIVER

ARI1183	Langage photographique
DEG1053	Illustration (ARI1033 et ARI1003)
DEG1023	Processus, concept et méthodologie (ARI1033 et DEG1003)
ARI1133	Culture du graphisme

Trimestre 3 - AUTOMNE

ARI1023	Sémiotique de l'image
DEG1133	Éléments typographiques, édition et impression (ARI1033)
ARP1573	Images de marque

Trimestre 4 - HIVER

ARP1593	Design et normes institutionnelles (ARP1573)
ARI1043	Image et société
ARP1623	Publicité et communications

Trimestre 5 - AUTOMNE

DEG1073	Affiche
ARP1653	Maquettes de présentation et portfolio
DEG1153	Typo 2 : expérimentation et intégration (DEG1143)

Trimestre 6 - HIVER

ARP1806	Graphisme synthèse II: recherche et innovation (ARP1653)
ARP2162	Milieus professionnels

MINEURES ASSOCIÉES:

Mineure en information et médias numériques

Mineure en communication

Mineure en géographie et environnement

Mineure en économie et société

Mineure en histoire de l'art

Mineure en arts visuels (8743)

Mineure en bande dessinée (8744)

Mineure en muséologie et patrimoines (8038)

Mineure en pratiques administratives

Mineure en développement international (8541)

Mineure en sociologie (8917)

Mineure en approches éducatives (8040)

Mineure en histoire (8116)

Mineure en science politique (8912)

Mineure en psychologie (8350)

Mineure en animation de groupes (8656)

Mineure en traduction professionnelle

Mineure en rédaction professionnelle

Mineure en psychologie du travail et des organisations